

SELARL AD LITEM JURIS, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne
demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS - Tél. : **01 69 06 21 44**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'EVRY- COURCOURONNES, au Palais de Justice, rue des Mazières, salle pénale numéro 1, au plus offrant et dernier enchérisseur

UN APPARTEMENT et UNE CAVE

39 rue Johnstone et Reckitt, 91130 RIS-ORANGIS

L'adjudication aura lieu Le MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026 à 10 H 00

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires RESIDENCE RIS-ORANGIS CENTRE (0173), sis 39 rue Johnstone et Reckitt, 91130 RIS ORANGIS, représenté par son syndic en exercice, la SAS CABINET MOREAU, Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000 euros, inscrite au R.C.S. d'EVRY-COURCOURONNES sous le numéro 384 031 324, dont le siège social est 16 rue Charles Fourier, 91000 EVRY-COURCOURONNES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat, la SELARL AD LITEM JURIS, représentée par Maître Jean-Sébastien TESLER, Avocat au Barreau de l'Essonne.

DESIGNATION DES LOTS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier situé sur la commune de **RIS-ORANGIS (91130)**, cadastré AD 547 suite à la réunion des parcelles AD 397, AD 400, AD 401 et AD 403 par PV du cadastre numéro 2193 S - 31.01.1995 publié le 31 janvier 1995 volume 1995 P numéro 687.

Au 39 rue Johnstone et Reckitt.

Lot numéro 11 : Au premier étage gauche sortant de l'ascenseur, première porte, portant le numéro 11, **UN APPARTEMENT** comprenant selon le procès-verbal de description, établi le 26 janvier 2026, par Maître Ronan LECOMTE, Commissaire de Justice associé à LONGJUMEAU (91160) : une entrée avec placards, un séjour/salle à manger, une cuisine, deux chambres, une salle de bain, un cabinet de toilettes, un débarras, un dégagement, **un balcon de 3,51 m²**.

Superficie privative (Loi Carrez - hors balcon) : **66,43 m²** - Et les 856/100.000^{èmes} des parties communes générales.

Lot numéro 116 : Au sous-sol, **une CAVE**. Et les 26/100.000^{èmes} des parties communes générales.

Les lieux sont occupés par un tiers susceptible de revendiquer un droit d'occupation opposable en l'espèce.

MISE A PRIX : 12.000 Euros (Douze-mille euros).

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Consignation préalable indispensable pour enchérir par chèque de banque.

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES.

Fait et rédigé à RIS-ORANGIS (91), le 31 juillet 2026, par l'Avocat poursuivant. Signé : Maître Jean-Sébastien TESLER.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures, où il a été déposé sous la Référence Greffe 26/00038, **sur rendez-vous obligatoire par email à : saisieimmo.tj-evry@justice.fr**.

- A la **SELARL AD LITEM JURIS**, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS - Tél. : **01 69 06 21 44**

Sur les lieux où une visite sera organisée le MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 de 09 Heures à 10 Heures par la **SELARL COJUSTICE**, Commissaires de Justice à LONGJUMEAU (91), **<https://www.cojustice.fr/>**

Sur les sites **avoventes.fr** et **vench.fr** (documents anonymisés).